
INTERNAT JEAN-PAUL II

ECOLE – COLLEGE – LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCEE PROFESSIONNEL « SERVICE A LA PERSONNE »
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – INTERNAT COLLEGE ET LYCEE
ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT

Compiègne, le 8 juillet 2021

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous aurons la joie d'accueillir votre enfant à l'internat à la rentrée. Merci de la confiance que vous nous manifestez. Après une année particulière, nous espérons que cet été vous sera profitable.

En attendant de nous retrouver à la rentrée, voici quelques informations spécifiques à l'internat, en complément des circulaires envoyées par l'établissement.

Pré-rentrée des internes :

- **Mercredi 1^{er} septembre de 16h à 17h30:** Les internes et leurs parents sont accueillis pour l'installation dans les chambres. Un état des lieux des chambres sera établi, et les infirmières scolaires seront disponibles pour échanger sur les besoins médicaux particuliers. Pour chacun :
 - Remise du chèque de caution : 200€ à l'ordre de « OGEC Jean-Paul II »
 - Remise de la fiche médicale
 - Installation dans les chambres. (A noter : tous les internes devront être installés avant la réunion de présentation générale - Ne pas arriver après 17h30).
- **Mercredi 1^{er} septembre à 18h : Accueil officiel pour tous à l'auditorium, en présence du chef d'établissement et temps d'informations.**
- A 19h15, les élèves internes salueront leurs familles et partiront pour le dîner. Ils seront alors pris en charge par l'équipe d'internat.

Rentrée des classes : La rentrée en classe aura lieu le jeudi 2 septembre aux horaires indiqués par l'établissement selon les niveaux de classe.

Jeudi 2 septembre après-midi : temps de cohésion et d'animation pour tous les élèves internes. Prévoir une tenue de sport.

- ⇒ **Fiche médicale :** Merci de remplir la fiche médicale et de l'apporter impérativement le jour de la rentrée de l'internat afin de la remettre à l'équipe d'internat. Pour les élèves internes dont la santé nécessite un PAI, l'infirmière de l'établissement sera présente le mercredi 1^{er} septembre. Merci de nous prévenir à l'avance par mail (internat@jeanpaul2compiegne.fr) afin de vous transmettre le protocole détaillé (penser à apporter les ordonnances, médicaments et protocoles).

Affaires à apporter - trousseau des internes : Dès le premier jour, les élèves doivent apporter :

- 1 alèse OBLIGATOIRE ! | 1 drap housse | 1 couette | 1 housse de couette
- 1 oreiller | 1 taie d'oreiller
- 1 valise à roulettes
- 3 cadenas avec un double de clés (**pas de cadenas à code !**)
- 1 trousse de toilette (savon – shampoing – dentifrice – brosse à dents – déodorant...)
- Gants – serviette de toilette
- 1 tapis de bain (pour la sortie de douche)
- Une tenue adéquate après les douches : Pyjama / Short / Tee-shirt / Pantoufles / Peignoir ou robe de chambre...

NB : Il est souhaitable que toutes les affaires soient marquées au Nom et Prénom de votre enfant. Nous rappelons à tous de ne pas apporter d'objets de valeurs à l'internat. Les placards doivent être systématiquement fermés à l'aide des cadenas personnels.

Calendrier et dates particulières de l'année 2021-2022 : l'internat est ouvert aux périodes scolaires du lundi après les cours au vendredi matin début des cours. Se référer aux courriers de l'établissement pour le planning scolaire détaillé.

Dates particulières :

- La semaine du 11 novembre : L'internat sera fermé les nuits du 10 au 12 novembre. Les internes pourront quitter l'établissement dès la fin des cours du mercredi. Un accueil sera effectué, sur demande, le mercredi 10 novembre, entre 12h à 17h15 (internat@jeanpaul2compiegne.fr)
- Jeudi 16 décembre 2021 : en raison d'une journée pédagogique le vendredi 17 décembre, les élèves internes quitteront l'établissement le jeudi 16 décembre 2021 à la fin des cours.
- Lundi 18 avril 2022 (lundi de Pâques) : l'internat ne sera pas ouvert. Les élèves seront directement accueillis mardi 19 avril au matin dans l'établissement, selon leur emploi du temps habituel.
- Mercredi 25 mai 2022 (ascension): L'internat sera fermé les nuits du 25 au 27 mai. Les internes pourront quitter l'établissement dès la fin des cours du mercredi. Un accueil sera effectué, sur demande, le mercredi 25 mai, entre 12h à 17h15 (internat@jeanpaul2compiegne.fr)
- Lundi 6 juin 2022 (lundi de Pentecôte) : Reprise des cours mardi 7 juin au matin (l'internat ne sera pas ouvert la nuit du 6 au 7 juin).

Navette – Transports :

- **Information sur les transports:**

L'établissement Jean-Paul II se trouve à 2,5 km de la gare de Compiègne, soit 30 à 35' à pied. Munis d'une valise et de sacs, les internes prennent généralement un transport pour faciliter le confort de leur voyage. A Compiègne, les bus de ville sont gratuits pour tous (résidents ou non dans l'agglomération de Compiègne). De nombreux internes utilisent les bus de ville pour assurer le transport entre l'établissement et la gare. Ce moyen de transport leur permet de s'adapter aux horaires parfois différents de leurs emplois du temps. Les lignes 1, 2, et 6 sont particulièrement adaptées. A titre d'exemple voici les horaires proposés le lundi matin cette année :

Ligne 1 - Gare > Direction Hôpital			Ligne 2 - Gare > Direction Centre Cial Jaux Venette		
Départ	Arrivée		Départ	Arrivée	
Gare	Etats-Unis		Gare	La Venerie	
08:05	08:18		08:05	08:17	
08:33	08:45		08:35	08:46	
09:06	09:19		09:05	09:16	

Pour plus d'informations (tous les horaires et plan des lignes), consultez le site de l'agglomération de Compiègne à la page suivante : <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-collectifs>

- **Sondage et précisions sur la navette de l'établissement :**

Depuis plusieurs années, l'établissement met en place une navette unique en autocar privatisé ou en taxi entre la gare et l'établissement le lundi (départ 8h40 de la gare – arrivée à l'établissement pour 9h) et le vendredi (départ 16h30 de l'établissement – arrivée à la gare avant 17h). Le tarif annuel pour le trajet Gare/Etablissement du lundi matin est fixé à 107€. Le retour du vendredi est au même tarif.

Pour organiser ces transports, merci de nous indiquer par mail si vous souhaitez demander ce service de navette – réponse à l'adresse internat@jeanpaul2compiegne.fr (votre réponse : Navette lundi : OUI / NON – Navette vendredi OUI/NON)

Pour toute question ou autre information, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : internat@jeanpaul2compiegne.fr. Nous prendrons connaissance de votre message dès notre retour le 19 Août. Toute l'équipe de l'internat vous souhaite un bel été.

L'équipe d'internat - 06 87 67 91 79